

ALERTE sur les déchets contenant des piles et batteries au LITHIUM : comment s'en débarrasser sans danger



Depuis le mois de juillet, des piles et des batteries au lithium sont à l'origine de **plusieurs départs de feu** dans les installations du Grand Reims : usine d'incinération, centre de tri et bennes de déchetteries.



Ces piles et batteries sont utilisées dans beaucoup de nos appareils électriques tels les télécommandes, téléphones, détecteurs de fumées, systèmes d'alarmes et se présentent sous de multiples formes : piles boutons, piles cylindriques, batteries de téléphone,...

Elles ne **doivent jamais être endommagées, mélangées avec d'autres en déchets en déchetterie, ni jeter dans les ordures ménagères, car elles contiennent des matières dangereuses et sont très inflammables.**

Une seule consigne de tri :

Rapportez-les dans l'un des 30 000 points de collecte Corepile.

Pour trouver le point le plus proche : www.jerecyclemespiles.com .

Ne nombreux points de vente et les déchetteries du Grand Reims ont mis en place des **réipients de collecte spécifiques**.

En triant vos piles, vous préservez aussi l'environnement, les équipements du Grand Reims, mais surtout, **vous protégez la sécurité des personnes en charge de la collecte et du tri sur notre territoire.**